

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**
Séance du vendredi 13 janvier 2023

Date de la convocation 07/01/2023 Date d'affichage 07/01/2023 Membres : En Exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14	<i>L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE <u>Représenté(e)s :</u> <u>Excusé(e)s :</u> Thomas LAMOTTE Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS
--	---

Objet: Aménagement d'une liaison douce et aménagement d'un espace "vert" - DE_20230113_003

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal de Roussennac a décidé par la délibération DE_20221213_001 d'acheter une partie de la parcelle 1357 section B appartenant à M Caussanel afin d'aménager une liaison douce (piétonne et cyclable) d'une longueur de 105 m afin de rejoindre l'entrée (côté Montbazens) et le centre du village. Cette liaison douce sera implantée à travers un espace « vert » : implantation d'un verger, d'une haie bocagère, d'une jachère fleurie, d'arbres d'ornement, aménagement d'une zone humide... Cet espace aura également pour objectifs de créer divers écosystèmes favorisant la biodiversité locale visant la stratégie nationale biodiversité 2030 (protéger et restaurer la nature) mais aussi favorisera le lien social à travers un lieu de rencontre pour la population (implantation de bancs par exemple).

Cet aménagement prend appui sur le schéma directeur de l'aménagement global de la commune rendu par le CAUE de l'Aveyron, en partenariat avec les services du département. Il viendra répondre à un projet plus global d'aménagement du village de Roussennac.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide

- d'approuver le projet d'aménagement d'une liaison douce et de la création de cet espace « vert » pour un montant de 21 953,03 € HT, ces travaux pourraient débuter durant le dernier trimestre 2023.
- de solliciter le concours du Conseil Départemental dans le cadre du programme d'intérêt communal ;
- de solliciter une demande de subvention de l'état au titre du programme fond vert ;
- de définir le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou	Montant des	Pourcentage	Montant de l'aide
Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue Date de réception de l'AR: 18/01/2023 012-211202064-20230113-DE_20230113_003-DE		Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC ☎ : 05 65 63 70 68 - 📠 09 60 44 37 94 - mé : roussennac.mairie@wanadoo.fr		

	déjà attribuée	travaux HT		
Conseil départemental	Sollicitée	21953,03 €	25%	5488,26 €
Etat	Sollicitée		50%	10976,51 €
Autofinancement			25%	5488,26 €

- de préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2023 de la commune de Roussennac,
- de donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de réaliser cette opération.

La commune sera maître d'ouvrage de ce programme.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 14 janvier 2023
et publication ou notification
le 14 janvier 2023

Roussennac, le 14 janvier 2023.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS

Le Maire
Sébastien CAYSSIALS